

2

Activité de prélèvement, de greffe de cornée et d'inscription en attente de greffe

Synthèse

Le nombre de cornées prélevées, fourni par les services de régulation et d'appui, a augmenté régulièrement chaque année en triplant entre 1995 et 2005. En 2007, comme en 2006, ce nombre a baissé, passant de 8 268 en 2006 à 7 833 en 2007, soit un taux de 123,9 par million d'habitants (pmh). Ce chiffre est plus élevé que celui du nombre de cornées réceptionnées déclaré directement par les banques (7 777), témoignant d'une légère perte lors des transports. Il existe une hétérogénéité régionale du taux de cornées prélevées qui varie de 33 pmh en Basse-Normandie à 385 pmh en Lorraine, et 13 régions ont un taux inférieur au taux national de 123,9 pmh. Cependant, l'effort d'échange entre les banques permet dans la plupart des cas de limiter voire d'effacer ces disparités. Il faut aussi souligner l'absence d'importation de cornées en 2007.

L'activité de greffe de cornées reste estimée depuis 2001 par les déclarations effectuées par les équipes pour les malades qu'elles ont inscrits sur la liste nationale d'attente de greffe de cornées (LAC).

Le nombre de 3 486 greffes de cornées déclarées en 2007, soit 55,1 pmh, reste en deçà du nombre de cornées cédées (3 732) malgré l'effort réalisé par les équipes de mise à jour du statut des patients dans la LAC, renforcé par le « rattrapage » que constitue l'alerte aux équipes en cas de déclaration de cession de cornées non suivie de déclaration de greffes. La diminution du nombre de greffes est réelle, mais il est probable, au vu de l'écart entre cessions et greffes, qu'il persiste une sous-déclaration des greffes. Ceci est confirmé par le faible nombre

de greffes déclarées par quelques équipes avec, théoriquement, une activité élevée et met l'accent sur la nécessité d'une mise à jour régulière de leur liste d'attente. Au 1^{er} mars 2008, 2 267 malades sont en attente, dont seulement 212 inscrits avant 2006 répartis sur essentiellement cinq équipes.

Ce chiffre de 2 267 patients en attente un jour donné, soit 35,9 pmh, comparé à l'activité de greffe annuelle (3 486 en 2007) et au nombre de greffons cédés (3 732), confirme la diminution de la pénurie au niveau national. Un moyen d'approcher la persistance d'une éventuelle pénurie à l'échelon régional est de comparer par région le nombre de nouveaux inscrits en 2007 à celui de cornées prélevées. En théorie, il est nécessaire de prélever deux fois plus de greffons que de malades inscrits au vu du taux d'élimination de greffons par les banques (48 % à l'échelon national). Dans seulement dix régions le taux de nouveaux inscrits reste supérieur à celui du prélèvement de cornées, dans trois il est quasiment superposable et dans six régions il y a au moins deux fois plus de cornées prélevées que de patients inscrits. Dans la mesure où le taux d'échange entre les banques continue d'augmenter tous les ans, on peut estimer qu'il ne devrait plus y avoir de réelle pénurie régionale sauf pour la région Ile-de-France qui concentre une très importante liste d'attente. L'activité de greffe 2007 et le nombre de malades toujours en attente pour chaque équipe selon l'année d'inscription sont détaillés sur le site Internet de l'Agence de la biomédecine.

Figure Co 1. Evolution des activités de prélèvement, d'importation et de cession par les banques

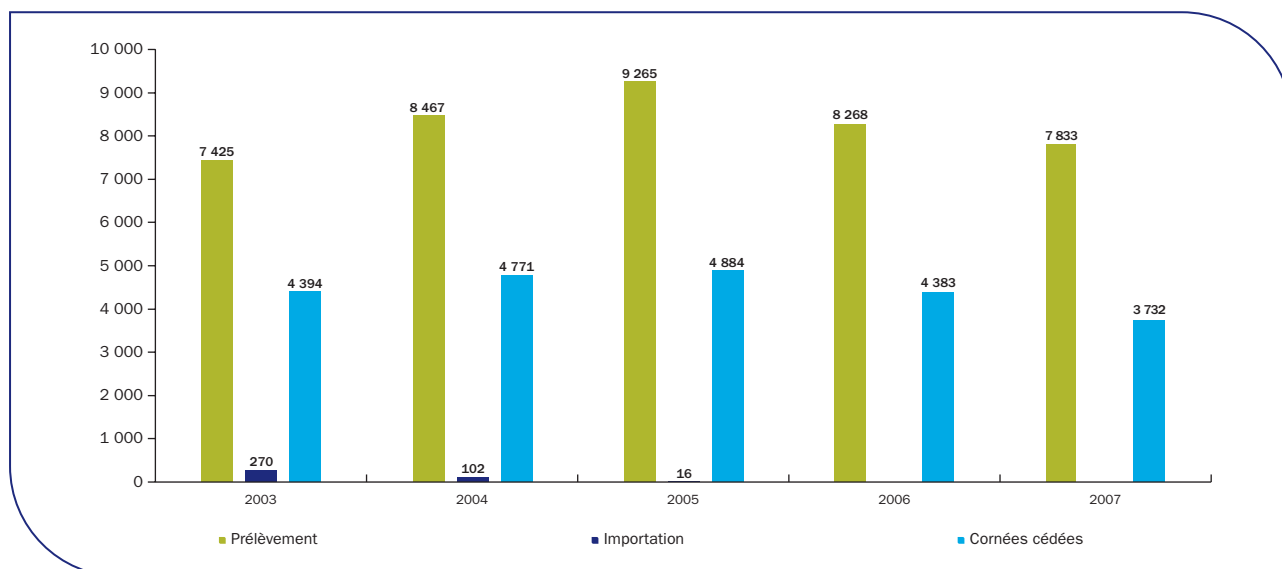




Figure Co 2. Evolution des activités déclarées dans la liste d'attente au 1^{er} mars 2008

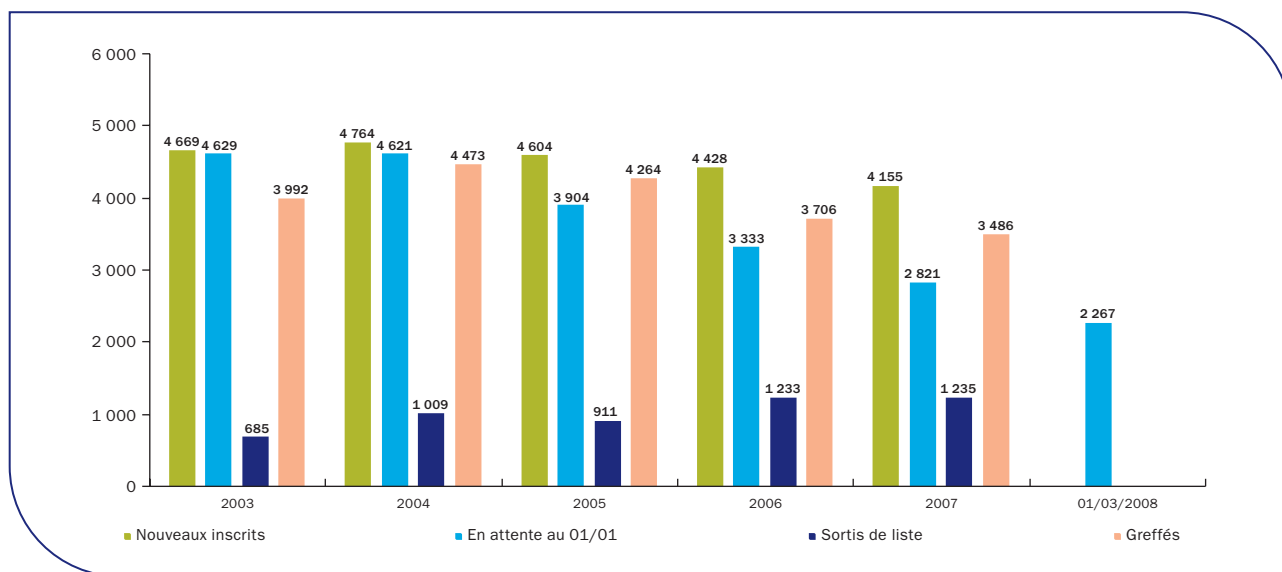


Figure Co 3. Devenir des malades (estimé par l'état de la liste d'attente au 1^{er} mars 2008) selon leur année d'inscription

